



## Demande sur un dédit formation imposé

Par **Gagnard**, le **08/11/2010** à **14:07**

Bonjour,

la société qui m'emploie m'a payé une formation. Après la formation, j'ai appris qu'elle voulait me faire signer un dédit formation. Je pense que je n'aurais pas accepté la formation si j'avais été informé sur l'existence de ce dédit formation.

Je souhaiterais savoir si un employeur peut imposer au salarié la signature d'un dédit formation après la formation ?

Et est-ce normal de mettre la salarié devant le fait accompli, à savoir de lui faire connaître le dédit formation après qu'il ait suivi la formation ?

D'autre part, si un employeur veut envoyer un salarié en formation sous condition d'un dédit formation, le salarié est-il obligé d'accepter ?

Merci bien pour votre réponse et votre site très utile.

Bien Cordialement